

### *Initiatives ministérielles*

Chambre ne coïncidaient pas, il y a toujours eu coopération. Les députés se sont efforcés avec tout le sérieux voulu de rechercher les meilleurs arrangements possibles pour l'exploitation d'Hibernia. Aujourd'hui, ils sont ici pour terminer l'étude du projet de loi. Je les en remercie.

Il est question depuis très longtemps du projet de mise en valeur du champ Hibernia. Certains de ceux et de celles qui ont été témoins des tout premiers signes d'activité sur les Grands bancs ne sont peut-être pas aujourd'hui des vieillards, mais il sont certainement plus expérimentés et, dans certains cas, cyniques. J'irais jusqu'à dire que le projet de loi à la Chambre aujourd'hui diminuera encore un peu le cynisme qui, à mon avis, a commencé à s'estomper au moment où nous avons pu signer un accord le 14 septembre dernier.

Je crois que les dix derniers jours ont été riches en événements de toutes sortes, ce qui n'est pas trop fréquent à la Chambre. Je tiens à exprimer publiquement mes remerciements aux fonctionnaires du gouvernement du Canada et à ceux de Terre-Neuve et du Labrador.

Je veux aussi remercier les conseillers des entreprises membres du consortium dont le travail ne se calcule pas en heures, en jours, en semaines ni même en mois, mais littéralement en années. Chacun a travaillé dans son domaine de spécialité, mais tous ont adopté une vue d'ensemble conforme au mandat qui leur avait été confié par chacune des parties en cause dans l'accord sur Hibernia. Nous avons certes vécu une période riche en événements de toutes sortes.

La plupart d'entre nous n'avons pas vu l'été, mais j'ai vu beaucoup d'hommes et de femmes donner énormément de leur temps pour mener le travail à bien, ce qui correspond à l'idée que nous nous faisons de leur professionnalisme.

Le projet de loi présenté en novembre de l'an dernier a franchi les étapes d'un processus fort complexe, dont l'étude à la Chambre et des négociations poussées, qui ont conduit aux accords d'entiercement et de fermeture, le 14 septembre dernier. À partir de ce moment, l'entente était scellée et il ne manquait plus que l'approbation finale du Parlement.

Comme on l'a fait remarquer, plusieurs d'entre nous avons eu le plaisir de participer à la cérémonie de signature à St. John's, en compagnie d'autres représentants du gouvernement fédéral, d'autorités du gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador et de membres du consortium Hibernia.

Je veux également remercier le premier ministre et croyez-moi, je ne le fais pas parce qu'il est premier ministre ou parce qu'il est mon chef politique. Bien des députés savent que, au cours de la période qui a suivi le 24 juin, on s'interrogeait beaucoup au pays sur la tournure que prendraient les relations fédérales-provinciales.

Malgré les rumeurs véhiculées par la presse et les commentaires diffusés à la télévision ou à la radio, le premier ministre m'a toujours accordé totalement son appui, ainsi qu'au processus et au projet lui-même. En outre, il s'est toujours montré intéressé par l'objet fondamental du projet Hibernia. Il l'a lui-même décrit ainsi: «C'est plus qu'une question de pétrole ou de barils de pétrole. C'est une question de justice et de dignité.»

• (1150)

Il est à espérer que le projet Hibernia sera bénéfique en ce sens à l'ensemble des Canadiens, et non uniquement aux citoyens de Terre-Neuve et du Labrador.

Je ne veux pas exagérer l'importance de cet événement, ce dont les politiques sont parfois accusés, mais je crois réellement que ce projet marque une percée majeure dans l'industrie du pétrole au Canada.

Le projet d'exploitation du champ Hibernia contribuera à la diversification croissante des sources énergétiques du Canada. Les effets de cette entreprise se feront sentir longtemps à Terre-Neuve et au Labrador, mais aussi dans l'ensemble du pays. Nous croyons qu'Hibernia n'est que la première étape dans l'acquisition des compétences, de l'expertise et de la technologie de pointe dans ce domaine, qui nous permettront de relever le défi de la mise en valeur de nouveaux secteurs.

J'ai eu l'occasion pendant l'été de rencontrer certaines des personnes qui ont travaillé au premier puits de pétrole de Leduc, ou ce que l'on appelle Leduc n° 1, vers la fin des années 1940, en 1947-1948. Je me rappelle en particulier d'un homme, d'un agriculteur de Saskatchewan à l'époque, qui travaillait à Leduc. Ce monsieur m'a raconté ce qui se passait à cette époque-là.

Il m'a dit par exemple que la nuit avant que le puits de Leduc ne commence à produire, des agriculteurs et des gens de toute la région s'étaient massés le long de ce qu'on appelle dans l'Ouest les routes de section, et attendaient les événements du lendemain. Il m'a dit comme si cela était arrivé hier ce que Leduc n° 1 représentait, non seulement pour lui personnellement, mais pour l'Alberta à cette époque-là.